

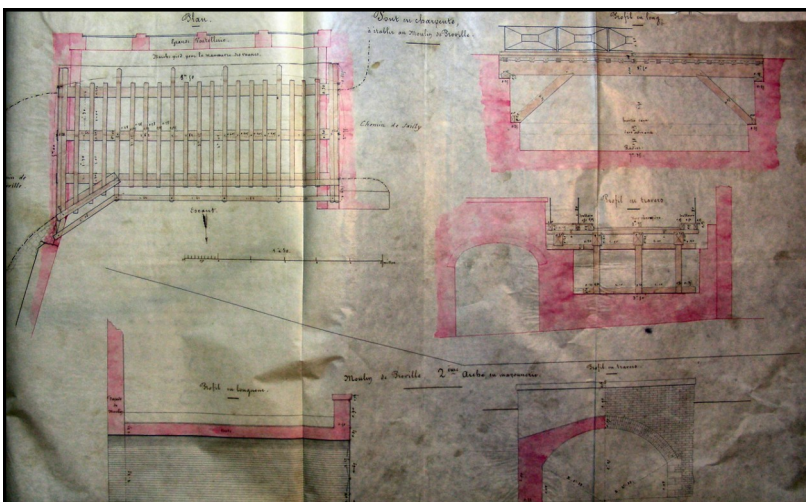


Je vous ai raconté qu'en ce temps-là il y avait sur la place une mare, et, à l'emplacement de l'ancienne salle de classe devenue la crèche, un abreuvoir. Les enfants de votre âge n'allaient pas beaucoup à l'école. Imaginez-les emmenant les bêtes paître dans le marais, quand le canal n'avait pas encore été creusé... et franchissant la rivière sur cette frêle passerelle. De là, on aurait pu aller jusqu'au village de Sailly, par un chemin de terre bien sûr, dans un espace naturel constitué de champs cultivés, de prairies, de bois, de fermes et de masures de paysans.

1848-1849. C'est la fin du règne de Louis-Philippe et l'avènement de la Seconde République. Le maire de Proville est Louis Crépin, le plus « gros » fermier du village, puisqu'il dirige la cense de la Marlière. Ses administrés en ont assez de cette passerelle qui ne permet pas le passage des voitures: il faudrait un pont en dur, plus large. Le propriétaire du moulin, le sieur Huart, est même prêt à collaborer financièrement. Un dossier bien « ficelé » est envoyé à la sous-préfecture. Quelques mois plus tard le maire reçoit la réponse suivante:

« La commune de Proville, par décision de Messieurs les ministres de l'Intérieur et de la Guerre, est autorisée à rétablir, par la construction d'un pont en charpente et le prolongement de deux arches en maçonnerie, le passage pour voitures sur l'Escaut non navigable au moulin de Proville. »

Ce qui veut dire que le pont sera en bois, et pas en maçonnerie. On peut comprendre la décision des ministres. En cas d'invasion, il est plus facile de démolir un pont en bois qu'un pont en briques! La commune n'est pas riche, alors on se contentera de remplacer la passerelle par une autre plus large. Les travaux sont confiés à Charles Deleau, entrepreneur à Proville, pour consolider l'arche, et à Rémy Quersin, de Cambrai, pour la charpente et le tablier.



Plans: pont en charpente (archives départementales série O 477). En haut à droite, le profil en long.

Même **en 1873**, lorsqu'enfin le bois est remplacé par du « dur » maçonné par l'entreprise Deleau, on conservera le zig-zag. Il aurait fallu changer les arches, les aligner, priver le moulin devenu une véritable usine, une minoterie, de travail pendant des mois!

Un ancien maire de Proville m'a raconté il y a quelques années que la demande des usagers du pont de supprimer la chicane avait toujours été repoussée. Dame! Au temps où l'on percevait encore dans le village les bruits laborieux des marteaux sur l'enclume, les roues brisées des chariots au passage du pont sur l'Escaut faisaient amplement sourire le maréchal-ferrant et le charron!